

Au Pays des Tananis

Descriptif

La tribu berbère des Tananis vit sur un territoire montagneux au nord d'Agadir. Farouches guerriers, les Tananis, ou Ida Outananes, furent une des dernières tribus soumises au pouvoir du sultan du Maroc sous le protectorat Français. Après des années de résistance aux troupes coloniales, les Tananis n'eurent d'autre choix que de déposer les armes en 1928.

Sur nos Barbes-Arabs entiers, notre randonnée parcourt les charmes très variés du pays des Tananis, qui est aussi célèbre pour la culture du miel. La région abrite le rucher traditionnel le plus ancien au monde, on y trouve aussi des cultures d'amandiers en terrasse, des vallées profondes, des cascades, des palmeraies et des villages perchés en haut des falaises. Chose peu fréquente parmi nos randonnées marocaines, nous logeons en hôtels et en maisons d'hôtes, dont certains avec piscine.



Programme



Jour 1 : vol (à votre charge) vers Agadir. Accueil à l'aéroport et transfert d'1h jusqu'à Taghazoute pour le dîner et la nuit en hôtel.

Jour 2 : transfert à la ferme équestre à Iwélite. Attribution des chevaux et départ de la randonnée en direction des premiers contreforts du Haut-Atlas. Nous traversons des villages berbères avant de rejoindre l'oasis de Tifratine pour un déjeuner à l'ombre des palmiers. L'après-midi, nous empruntons une piste qui mène à la splendide palmeraie de Tamzargoute. Nuit en maison d'hôtes.



Jour 3 : nous reprenons la route vers la magnifique vallée du Paradis. Nous longeons l'oued Tanit jusqu'à ses gorges. Puis, en direction du village de Kacht, nous jouissons de la vue sur la chaîne de l'Atlas. Nous descendons un sentier qui domine le canyon de la vallée de Tifrit et ses villages accrochés aux falaises. Déjeuner au bord de l'oued et baignade possible dans les piscines naturelles. Dans l'après-midi, nous remontons vers Tifrit et notre maison d'hôtes avec piscine qui surplombe la vallée du Paradis.

Jour 4 : nous gravissons une piste traversant des villages perchés sur les hauteurs. De jolies terrasses accueillent amandiers, figuiers et caroubiers. Nous passons le col de Tama (1300 m) pour rejoindre la vallée d'Ait Oussaourin où nous déjeunons. L'après-midi, nous chevauchons vers le fort d'Imouzzer Ida Outanane qui surplombe le village de Tidili. Nuit à l'hôtel des Cascades qui dispose d'une piscine.

Jour 5 : après la visite du souk, nous repartons vers le plateau d'Ait Mansour sur une piste qui relie des villages entourés de terrasses d'amandiers. Nous passons un col qui domine une vallée splendide où nous déjeunons. Dans l'après-midi, nous chevauchons le long d'un canyon. Après un col à 1400 m, nous rejoignons l'oued d'Ait Nzig que nous suivons jusqu'au village de Doussoulil. Dîner et nuit dans une maison d'hôte.

Jour 6 : nous partons vers le village d'Inzerki, à 1400 m, célèbre pour son miel. Le rucher d'Inzerki est le plus grand rucher traditionnel au monde (XVI^e siècle), véritable trésor du patrimoine berbère. Son miel est considéré comme le meilleur du Maroc. Après la visite du site, nous rejoignons notre hôtel pour le dîner et la nuit.

Jour 7 : départ à cheval vers le lac Abd El Moumene. Nous entamons la descente jusqu'au village de Tazarine. Nous continuons à travers des pâtures à chèvres et des forêts d'arganiers jusqu'à la vallée d'Issen que nous longeons jusqu'au barrage, but final de notre randonnée. Transfert à Agadir, dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 8 : transfert à l'aéroport d'Agadir et vol de retour.



Départ	Retour	Prix hors vols
15.09.2024	22.09.2024	1 290 €
29.09.2024	6.10.2024	1 290 €
12.10.2024	19.10.2024	1 290 €
26.04.2025	3.05.2025	1 370 €
18.10.2025	25.10.2025	1 370 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée en ligne dans le Haut-Atlas au nord d'Agadir, nuits en hôtels et en maisons d'hôtes, dont plusieurs avec piscine. Bagages transportés d'étape en étape par un véhicule logistique. Cuisine traditionnelle berbère délicieuse et variée.

Les bonnes selles d'armes en cuir, d'origine suisse, conviennent à la majorité des cavaliers, certains peuvent cependant juger utile de se munir d'une peau de mouton ou sur-selle supplémentaire.

Bagages

Un sac de voyage souple, éviter les valises rigides. Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et minichaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, maillot de bain, lunettes de soleil, trousse de toilette, crème solaire, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), gourde, appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

Ce parcours bénéficie d'un climat agréable toute l'année grâce à l'influence de l'océan.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, le passeport en cours de validité est nécessaire.

Prix

Le prix comprend les transferts, la randonnée équestre, les nuits d'hôtel en chambres doubles, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, l'assurance multi-risques, les pourboires, les dépenses personnelles, le supplément individuel (si demandé) de 245 € pour la semaine, le déjeuner du jour 8 en cas de départ dans l'après-midi.

Cette randonnée est garantie dès la première inscription, pour un maximum de 10 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 100 à 300 dirhams (10 à 30 €) par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 85 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

